

Activité gymnastique aquatique 2022 / 2023 Renseignements

Horaires et jours de l'activité, en période scolaire :

- Mardi : de 17h à 18h
- Mercredi : de 12h à 13h
- Vendredi : de 16h à 17h

Conditions d'inscription :

- **Nombre d'inscriptions maximum** : 25 adultes sur le créneau

Tarif :

- Tarif Agglo : **47,20 €** par trimestre ou **145,65 €** par an. Le tarif Agglo est applicable sur présentation d'un justificatif récent de domicile, d'étude ou de travail dans l'Agglomération.
- Tarif hors Agglo : **59 €** par trimestre ou **177,10 €** par an.

Pièces obligatoires pour l'inscription :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gymnastique aquatique de moins de trois mois.
- Un justificatif de domicile sur le territoire de l'Agglomération.
- Le dernier avis d'imposition
- Le règlement (chèque, espèce, carte bleue).

Seuls les dossiers complets seront acceptés et pris en compte.

Début de l'activité : mardi 20 Septembre 2022

Piscines communautaires – Cœur d'Essonne Agglomération

Activité gymnastique aquatique 2022 / 2023 Fiche d'inscription

À remplir par le personnel d'accueil au moment de la validation de l'inscription :

Choix du groupe :

- Mardi de 17h à 18h
 Mercredi de 12h à 13h
 Vendredi de 16h à 17h

	Période 1 du 20/09 au 16/12 2022	Période 2 du 3/01 au 24/03 2023	Période 3 du 28/03 au 23/06 2022
Mardi			
Mercredi			
Vendredi			

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Téléphone travail :

Adresse mail :

Fait à : le :

Signature